

I – CLASSIFICATION DES COUREURS HOMMES

Les coureurs sont répartis en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories sur la base du classement par points FFC 2018 qui prendra en compte les 15 meilleurs résultats points marqués dans les épreuves françaises des calendriers régionaux, du calendrier national et international, selon les barèmes de points publiés sur le site internet FFC.

En dehors des 300 premiers coureurs du classement national FFC qui sont systématiquement 1^{ère} catégorie, les comités régionaux ont la responsabilité de classer leurs coureurs 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, selon le pourcentage de représentativité figurant dans le tableau ci-dessous.

Sur la base du classement par points FFC, un classement propre à chaque région sera établi. Les coureurs concernés formeront l'effectif régional qui servira de base à la classification des coureurs en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories.

Gestion	Catégories	Critères
FFC	Elite Professionnel	Titulaire d'un contrat de travail avec un groupe sportif professionnel
COMITES REGIONAUX	1 ^{ère} catégorie	- 10 à 15% de l'effectif régional classé (1)
	2 ^{ème} catégorie	- 20 à 25% de l'effectif régional classé (1)
	3 ^{ème} catégorie	- 60 à 70 % de l'effectif régional classé (1)
	Juniors	- Par tranche d'âges
	Pass' Cyclisme Open et Pass' Cyclisme	- Cyclisme de loisir

(1) s'agissant d'une fourchette, chaque comité devra arrêter le pourcentage retenu

Les coureurs ayant accédé à la 1^{ère} catégorie au cours de l'année 2018, pour des raisons de supériorité manifeste ou autres, seront classés en 1^{ère} catégorie, pour l'année 2019 (sauf contre-indication médicale), même si à l'issue de la saison sportive 2018 ils ne figurent pas parmi les coureurs devant prendre une licence 1^{ère} catégorie en 2019.

Nota Général :

Les coureurs classés 1^{ère} catégorie ne pourront, quelle que soit leur place, rétrograder que d'une seule catégorie par rapport à 2018.

Les coureurs non classés se verront, quant à eux, proposer une licence de catégorie immédiatement inférieure à celle qui était la leur en 2018. Pour les coureurs 2^{ème} et 3^{ème} catégories, la décision relève de la compétence des Comités Régionaux.

Le coureur licencié en 1^{ère} catégorie en 2017, qui n'a pas sollicité de licence compétition 1^{ère} catégorie pour l'année 2018, est affecté en 1^{ère} catégorie pour l'année 2019. En cours de saison 2018/2019, en fonction des performances sportives, sa situation pourra être à nouveau étudiée par le comité régional.

Un coureur ne pourra pas solliciter une licence de niveau supérieur à celui de sa valeur sportive d'appartenance définie par le classement national, sauf surclassement par le Comité Régional et sauf les dispositions ci-dessous.

Pour les clubs engagés en Division Nationale (DN1 / DN2 / DN3 / FEMME) : Les demandes de surclassements pour les licenciés souhaitant évoluer 1^{ère} catégorie émanant des structures ci-dessus devront être transmises par le comité régional concerné à la FFC, à l'attention du Secrétaire Général FFC, pour étude et décision avec les Commissions Nationales concernées et la Direction Technique Nationale.

· Pour les coureurs de 40 ans et plus et les coureurs de 19 ans en 2019, les Comités Régionaux auront la possibilité de les maintenir ou non dans la catégorie sportive attribuée par le classement régional.

Tout coureur qui mute doit être maintenu dans la catégorie sportive dans laquelle il a été préalablement affecté par le comité quitté.

Au-delà d'un an et jusqu'à 3 ans d'inactivité (sans licence), les anciens coureurs licenciés sollicitant le renouvellement d'une licence pourront être réaffectés dans une catégorie sportive inférieure à l'appartenance précédente selon l'appréciation du comité régional.

II – CLASSIFICATION DES COUREURS FEMMES

Les Femmes sont réparties en catégories sportives sur la base du classement par points FFC 2018 qui prend en compte les 15 meilleurs résultats points marqués dans les épreuves françaises des calendriers régionaux, des calendriers national et international selon les barèmes publiés sur le site internet FFC.

Les compétitrices de 1^{ère} catégorie :

Les compétitrices classées dans les 25 premières du classement national par points FFC.

Les compétitrices ayant accédé à la 1^{ère} catégorie au cours de l'année 2018, sont classées en 1^{ère} catégorie pour l'année 2019 (sauf contre-indication médicale), même si à l'issue de la saison routière 2018 elles ne figurent pas dans les 25 premières du classement national FFC.

Les compétitrices de 2^{ème}, 3^{ème} catégories, Pass'Cyclisme Open et Pass'Cyclisme :

Les compétitrices ne figurant pas dans les 25 premières du classement national par points FFC.

La classification des compétitrices en 2^{ème} et 3^{ème} catégories, Pass'Cyclisme Open et Pass'Cyclisme relève de la compétence et de la responsabilité des comités régionaux.

Nota Général :

Les compétitrices classées 1^{ère} catégorie ne pourront, quelle que soit leur place, rétrograder que d'une seule catégorie par rapport à 2018.

Les compétitrices non classées se verront, quant à elles, proposer une licence de catégorie immédiatement inférieure à celle qui était la leur en 2018. Pour les compétitrices de 2^{ème} et 3^{ème} catégories, la décision relève de la compétence des comités régionaux.

La compétitrice licenciée en 1^{ère} catégorie en 2017, qui n'a pas sollicité de licence compétition 1^{ère} catégorie pour l'année 2018, est affectée en 1^{ère} catégorie pour l'année 2019. En cours de saison 2018/2019, en fonction des performances sportives, sa situation pourra être à nouveau étudiée par le comité régional.

Une compétitrice ne pourra pas solliciter une licence de niveau supérieur à celui de sa valeur sportive d'appartenance, définie par le classement national.

Tout cas particulier et toute situation non définie par les textes ci-dessus pourront être soumis au Secrétaire Général FFC, Monsieur Yannick POUÉY.

DISPOSITIONS REGIONALES

CADETS 2^{ème} année

Les cadets 2^{ème} année ayant 5 points et plus seront classés juniors en 2018.

Les cadets 2^{ème} année ayant moins de 5 points seront classés en Junior avec sous-catégorie DEP 1.

DEP 1 (en 2019) :

- Tous les DEP 1 de l'année 2018 (non classés en 3^{ème} catégorie) restent en DEP 1.

- Les juniors 1^{ère} année 2018 non classés en juniors en 2019 sont classés en junior avec sous catégorie DEP 1 plus les coureurs DEP 2 qui montent en DEP 1 : BEAUNE Eric, BLONDEL Christophe, DERENNES Benoit, DUGOUCHET Denis, LEROUVILLOIS Rodrigue, LETOURNEUR Sébastien, MAAMERI François, PIEDNOEL Emmanuel, RUEL Sylvain, SENOVILLE Aymerick.

Les cadets 2^{ème} année 2018 ayant moins de 5 points sont classés en junior avec sous-catégorie DEP 1.

DEP 2 (en 2019) :

Tous les DEP 2 de l'année 2018 restent en DEP 2 en 2019 plus BELLEGUEILLE Thomas, BOSSIERES Gaël, BUCAILLES Gilles, COSNEFROY David, DECARITE Laurent, DUMONT François, DUPONT Xavier, DUQUET Jean François, FAUCON Cédric, GOUTAL Philippe, HERMON Stéphane, JOULIN Laurent, JOURDAN Hubert, JOURDAN Thierry, LAUGIER Jean Michel, LEBOULANGER David, LECHEVALIER Franck, LECLERCQ Ulrich, LOSCUN Fabrice, MESLET Arnaud, NEVEU Pascal, PESTEL Nicolas, SPEYER Michel, THIERRY Mickael, TONNOIR Aurélien, TRIGUEL Kévin, VIDAL Pascal.

DEP 3 (en 2019) :

Tous les autres DEP 3 de l'année 2018 qui ont eu moins d'une victoire ET 10 points restent en DEP 3 en 2019 plus FRANCOIS Michel, ADAM Fabrice, BACLE Romaric, BONENFANT Gilles, COLASSE Toni, FERARD Martial, HEBERT Jean Charles, LABROCHE Stéphane, LECLECH Geoffrey, LEROUX Olivier, MATIFAS Pascal, PASSAYS Christophe, TROUILLET Pascal.

DEP 4 (en 2019) :

Tous les autres DEP 4 de l'année 2018 restent en DEP 4 en 2019.

DESCENTES :

Toute demande de descente devra être faite par courrier avant le 18 janvier 2019 au siège du comité de Normandie, **passé cette date, aucune descente ne sera acceptée**, sauf cas particuliers qui seront étudiés par les membres du bureau.

POSSIBILITES :

Les coureurs de 40 ans et plus (nés en 1979 et avant) et les juniors 2018 (nés en 2000) classés en 1^{ère} catégorie peuvent solliciter une licence de 2^{ème} catégorie.

Les coureurs de 40 ans et plus (nés en 1979 et avant) classés en 2^{ème} catégorie peuvent solliciter une licence de 3^{ème} catégorie.

COUREURS CLASSES EN 1^{ère} CATEGORIE ROUTE EN 2019

ANSARD	Anthony	PICOUX	Maximilien
ANTI	Enzo	PIRY	Christopher
AUFFRET	Rodrigue	POIRET	Alexandre
BAUDOIN	Marvin	RAID	Risto
BOURGNEUF MONCLAIR	Lilian	RONDEAU	Fabien
BUNODIERE	Guillaume	ROUEIL	Jules
CARLIN	Alexis	ROUSSEL	Hugo
CHAN TSIN	Romain	SALMON	Grégoire
CHESNEL	Pascal	TIELEMANS	Pierre
CHOPIER	Loïc	TUEUR	Corentin
COUVIGNY	Pierre	WAREE	Mathieu
DEGOT	Damien		
DELAPLACE	Cédric		
DELEHAYE	Bryan		
DELPRAT	Steven		
DESTANG	Lucas		
GASIOROWSKI	Mariusz		
GUYOT	Yann		
HEBERT	Robin		
HEDOUX	Alexandre		
HOCHET	Damien		
JAMOT	Julien		
JOSSET	Hugo		
KRAINER	Taruia Frantz		
LE LAY	Aurélien		
LEBARS	Enric		
LECLERC	Pierrick		
LECOQ	Bertrand		
LESELLIER	Arnaud		
LOUVEL	Matis		
MACRON	Anthony		
MANCEL	Médéric		
MAQUIN	Christophe		
MARIE	Rodolphe		
MARTIN	Benjamin		
MILLASSEAU	Guillaume		
NICOLAS	Théo		
PICCO	Adrien		

COUREURS CLASSES EN 2ème CATEGORIE ROUTE EN 2019

AUBER	Thomas	GILBERT	Aurélien
AVRIL	Anthony	GILLES	Cyprien
BARBIER	Mickael	GLAUDIN	Axel
BAZIN	Simon	GRENIER	Lucilien
BEAUNE	Romain	GRISON	Kévin
BELLEC	Tristan	GUERET	Théo
BLONDEL	Nicolas	HAMEL	Alexis
BONASSI	Robin	HERME	Martin
BOQUET	Harold	HERVIEU	Anthony
BOTTE	Sébastien	HERVIEU	Roman
BOULET	Mickael	HEYMANS	Antoine
BOULEUX	Florian	HOULETTE	Thomas
BOUTELOUP	Paul	IKEN	Bastien
BRUNET	Renaud	JAUNY	Alexis
CADOT ROGER	Sammy	LAFORGE	Dylan
CALLEWAERT	Aurélien	LAPEIRA	Paul
CARLIN	Grégory	LAURENT	Joffrey
CARLOT	Matéo	LAVAUD	Alexandre
CAVET	Tony	LEBOUVIER	Tanguy
CHAPELLE	Esteban	LECHEVALIER	Matthieu
CHAUVIN	Tom	LECOEUR	Maxime
CHAUVIN	Scott	LEFEBVRE	Thomas
CHAUVOIS	Martin	LEIROS	Arnaud
CHOPART	Dimitri	LELIEVRE	Alexandre
CIEUTAT	Mickaël	LEMONNIER	Guillaume
CORDEVANT	Eric	LEPOITTEVIN DUBOST	Simon
CORNILLET	Erwan	LESEUR	Brian
COULIBOEUF DELAUNAY	Benoit	LETERRIER	Adrien
CRUCHON	Guillaume	LEVALLOIS	Manuel
DAM	Maxime	LOUVEL	Emeric
DATIN	Marceau	MABIRE	Maxime
DAVID	Maxence	MANCEL	Arnaud
DE SY	Gertjan	MARCHAND	Teddy
DELORME	Florent	MESLE	Adrian
DIGNE	Clément	MESNIL	Alexandre
DUVIVIER	Alexis	METIVIER	Romain
ELIE	Maxime	MOULIN	Marc
ENGUEHARD	Cédric	MOULIN	Luc
FONTAINE	Sébastien	MOULIN	Quentin
FOURNIER	Julien	NAGAYAMA	Takahiro
FRANKEN	Marc	NAKAMURA	Keisuke
GIBOURDEL	Pierre	OLARD	Antoine

OSMONT	Mathieu	TAILLEFER	Fabien
PESNEL	Xavier	TERRY	Kévin
ROPARTZ	Adrien	THERIAU	David
ROUSSEL	Julien	TOUCHAIS	Arnaud
SALLES	Emmanuel	TRINQUET	Dominique
SHPAKOUSKI	Yahor	TROPARDY	Arthur
TABOURET	Clément	VALOGNES	Thibault
TAILLEFER	Steven	VAN OUDENHOVE	Jovany
TAILLEFER	Fabrice	WARAS	Corentin

COUREURS CLASSES EN 3ème CATEGORIE ROUTE EN 2019

ANGER	Gaétan	BOISGONTIER	Aurélien
ANGOT	Théo	BOISSEL	Anthony
ARIRI	Sébastien	BOISSET	Antoine
ARSON	Jean Charles	BOUCE	Florian
ASSELOT	Nicolas	BOULANGUE	Benoit
AUBREE	Romain	BOULANGUE	Jérémy
AUDOUX	Benjamin	BOUQUET	Camille
AUGER	Guillaume	BOURSICO	Gaetan
AUGUIN	Anthony	BOUTEILLER	Yannick
AUTIN	Thomas	BRAMOULLE	Gérard
BACHELET	Baptiste	BREARD	Alexis
BACHELOT	Yann	BREUILLY	Alban
BARBEDETTE	François Gabriel	BREUX	Maxime
BARBIER	Antoine	BROUILLARD	Jérémy
BARON	Noël	BULOT	Yohann
BEAUNE	Eric	BURNEL	Romain
BELIARDE	Julien	CAILLEBOTTE	Cléden
BERHAULT	Romain	CAPPOEN	Florian
BERHAULT	Thomas	CARTIER	Alexis
BERNARD	Florian	CHANCEREL	Jérémy
BERNARD	Frédéric	CHEFDEVILLE	Charly
BESNIER	Pierre	CHEMINEAU	Jonathan
BIZET	Alexandre	CLATOT	Antoine
BLAIZE	Thibault	CLOLUS	Kévin
BLANPAIN	Nathan	COLLINET	Jérôme
BLONDEL	Alexis	COLOMBEL	Théo
BODE	Anthony	COULANGE	Florian

COUPRIT	Fabrice
DAUGEARD	Maxime
DAVID	Didier
DEBOCK	Florian
DECEROIT	Arnaud
DECHANCE	Cyrille
DELVALLE	Vincent
DESMONTS	Pierre
DESMONTS	William
DESPAS	Régis
DEU	Gauthier
DUBOS	Aurélien
DUBREUIL	Morgan
DUCHEMIN	Jean Michel
DUFOSSE	Fabien
DUHAMEL	Mickael
DUMANOIR	Thibault
DUPONT	Gregory
DUVAL	Pierre Jean
DUVAL	Kévin
EIZIKMAN	Mickael
EMOND	Jordan
EURY	Martial
FAUVEL	Vincent
FLAMBARD	Pierre
FLEURY	Damien
FOLLIOU	Corentin
FONTENAY	Paul
FORET	Sylvain
FOSSE	Mathieu
FOSSE	Ludovic
FOUQUE	Michel
FROMENT	Julien
GALLOT	Grégory
GANNE	Grégory
GARDIER	Julien
GASTEL	Romain
GAURIT	Sylvain
GAUTARD	David
GEOFFROY	Camille
GESLIN	Ludovic
GESLIN	Nicolas
GIGNON	Florent
GIROULT	Enzo

GODEMENT	Jérôme
GOHEL	Yannick
GOUAULT	Benoît
GRAVAN	Jean Michel
GRINDEL	Fabrice
GUEGUEN	Jordan
GUERBETTE	Benjamin
GUILLEMETTE	Aurélien
GUITTON	Frédéric
HABERSETZER	Clément
HALLAIS	William
HAMEL	Julien
HARADA	Takafumi
HAVET	Frédéric
HERVIEU	Mickaël
HERVIEU	Guillaume
HINO	Tatsuyoshi
HOUIVET	Gilles
HUYART	Hugo
ISABELLE	Mickaël
JEULAND	Valentin
JOINEAU	Vincent
JUIN	David
LASALLE	Vincent
LAVILLE	Lucien
LE BOURLIGU	Calvin
LECARPENTIER	Baptiste
LECARPENTIER	Antoine
LECARPENTIER	Nathan
LECERF	Charly
LECOCQ PREEL	Victor
LECOQ	Guillaume
LECROSNIER	Frédéric
LEGER	David
LEJAMTEL	François
LELANDAIS	Clément
LELIEVRE	Edmond
LEMARIE	Guillaume
LEMERIEL	Nicolas
LEMONNIER	Richard
LEROY	Aurélien
LETELLIER	Damien
LEVALLOIS	Clément
LOZACH	Christophe
LOZET	Phillippe

LUCAS	Fabien
MAHIER	Baptiste
MAILLARD	Florent
MALOTAUX	Florian
MARGUERITE	Jonathan
MARIE	Régis
MARIE	Jordan
MARIE	Romain
MARION	Ferdinand
MARTIN	Arnaud
MARTIN	Thibaut
MAUDOUT	Julien
MAZURE	Mathieu
MEDARD	Jean Jacques
MENARD	Franck
MENARD	Vincent
MERLINAT	Arnaud
MESNILDREY	Julien
MOGIS	Quentin
MOLLET	Olivier
MONROCQ	Gaylord
MONTIER	Pascal
MORAZIN	Ronan
MOREAU	Davy
MOREAU	Brendon
MOREAU	Florian
MOUCHEL	Alexandre
MUZARD	Hugo
NEGARET	Nicolas
NEVOUX	Gwenael
ORVAIN	Tony
OSMONT	Christophe
OTHON	Anthony
PAGNY	Paul

PARIS	Alexandre
PENCOLE	Franck
PETIT	Alderic
PETROZ	Thomas
PHILIPPE	Corentin
PIGNE	Adrien
PILASTRE	Paul
PLOMION	Aurélien
POISSON	Simon
POTEL	Alexandre
POTTIER	Damien
PRENTOUT	David
QUENTIN	Ludovic
QUINDRY	Emeric
RAOULT	Hugo
RENIEVILLE	Alexandre
REVEL	Anthony
ROGER	Samuel
ROGER	Alban
ROMAGNE	Maurice
ROYNARD	Jérémy
RUFFAUT	Pierre
SAPIN	Paul
SAVALLE	Gratien
STREBEL	Julien
SUZANNE	Nicolas
TESSIER	Jordan
TOULLIER	Jérémie
VARIN	Anthony
VAUQUELIN	Aurélien
VIVIER	Thomas

COUREURS CLASSES EN JUNIORS ROUTE

(sans sous catégorie) EN 2019

ADAM	Guillaume	DEBON	Augustin
ADAM	Maxime	DEGRENIER	Samuel
AUBEY	Maxime	DEGRENNE	Kenzo
BEAUNE	Mavric	DELARUE	Max
BECASSE	Mathis	DELAUNAY	Antoine
BELLOCHE	Thomas	DELOT	Ugo
BENOIT	Valentin	DESMORTREUX	Martin
BEQUET	Marc	DEVREUX	Maxime
BOISLORET	Hugo	DOUAT	Erwan
BOITREL	Guillaume	DOUYERE	Nathan
BON	Louis	DUBOC	Hugo
BORRELLI	Enzo	DUBOIS FERARY	Florian
BORRELLI	Mattéo	DUPREY	Guillaume
BOULAY	Théo	DUREL	Alexis
BOULEUX	Quentin	DUREL	Mathys
BOURGNEUF MONCLAIR	Johan	ECOLASSE	Théo
BRAMOULLE	Benjamin	ELIARD	Jules Olivier
BRIEN	Tristan	FERON	Clément
BUISSON	Marin	FEUILLIE	Florian
CAPELLE	Alex	FILLION	Erwann
CHAMPIN	Julian	FOISNET	Marceau
CHATONNET	Toby	FRAUDEAU	Julien
CHAUDEMANCHE	Dorian	FREBOURG	Jayson
CHESNEL	Paul	GARREAU	Romain
CHEVALIER	Byron	GIGUIERE	Nils
CHIVOT	Augustin	GODFROY	Alexis
CHODAN	Mathias	GOUJON	Gabin
CHRETIEN	Thomas	GRELLA	Benjamin
CLOUAIRE	Raphaël	GUILBERT	Clément
COLAS	Alan	HALOTEL	Rayan
CORDONNIER	Enzo	HAMDINI	Nolan
CORNU	Benjamin	HECTOR	Dorian
COUCKE	Maxime	HERON	Antonin
COUPPEY	Hugo	HOUIVET	Alexy
COUSIN	Clément	JOSSET	Thibaut
CUMONT	Hans	JOURDAN	Youen
CURTELIN	Celestin	JOURDAN	Jules
DAVID	Nathan	JUIN	Arnaud
DAVID	Thibault	LACAILLE	Louis

LAIZE	Calvin	ORTIE	Lukas
LE BOURLIGU	Stevan	OSSART	David
LE BOURSICAUD	Thomas	PAINS	Xavier
LE MOUSSU	Valentin	PARDON	Florian
LEBATARD	Paul	PAULIN	Louis
LEBOURG	Lucas	PETIT	Clément
LEBOUTEILLER	Victor	PETREL	Luka
LECLERC	Mathias	PIEL	Simon
LECOEUR	Alexandre	PIGEARD	Florent
LECOLLEY	Baptiste	PIGNE FRANCOIS	Maxence
LECOMTE	Adrien	POINTEAU	Axel
LECROSNIER	Lucas	PONCHELLE	Thomas
LEDOS	Aimeric	POTAIRE	Antony
LEFEVRE	Martin	QUENTIN	Victor
LELANDAIS	Théo	RAYER	Séraphin
LELIEVRE	Albin	REGNAULT	Nathan
LEMARDELE	Maxence	RENAULD	Axel
LEMBRE	Victor	RESCAMP	Valentin
LEMIR	Antoine	REVERT	Thibault
LENORMAND	Dylan	RIFFLET	Théo
LEPOITTEVIN DUBOST	Joris	RINGUENET	Léopold
LEROUGE	Joris	RIVIERE	Mattéo
LEROY	Lucas	ROHEE	Alexandre
LEVEEL	Kyllian	ROLO	Thomas
LEWANDOWSKI	Martin	SAVALLE	Théo
LHULLIER	Nathan	SHINOHARA	Kiri
LIERVILE	Valentin	SIMON	Yohann
LOUVEL	Alex	SYDONIE	Martin
MALANDAIN	Antoine	TAKEUCHI	Naru
MARIE	Octave	TENCE	Briac
MARRE	Martin	THEODAT	Alexis
MARTIN	Allan	THEOT	Hugo
MENAGER	Enzo	THOMINE	Yaël
MICHINEAU	Alexis	TOUMIRE	Hugo
MOREAU	Théo	TRUFFAUT	Baptiste
MOTTAY	Julien	VAN DER HOEVEN	Côme
ORGIAZZI	Thomas	VAUQUELIN	Kevin

Plus tous les cadets 2^{ème} année (nés en 2002) ayant 5 pts.